

28.06.2003 - 18:19 Uhr

CRS: Assemblée générale de la Croix-Rouge suisse - Pour un engagement humanitaire clair - Allocution de la Conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey

Berne (ots) -

La Croix-Rouge suisse a tenu, le 28 juin 2003, ses assises annuelles à Nottwil (canton de Lucerne). A cette occasion, l'Assemblée de la Croix-Rouge a réélu, pour une nouvelle période de quatre ans, les membres du Conseil de la Croix-Rouge. Notamment son président, le professeur René Rhinow, ancien président du Conseil des Etats, ainsi que Mme Arina Kowner et le professeur Pierre de Senarclens en qualité de vice-présidents. La professeure Monica Castiglione-Gertsch, médecin-chef en oncologie à l'hôpital de l'île, à Berne, et professeur en médecine à l'université de Berne, a été élue comme nouveau membre du Conseil de la Croix-Rouge.

Dans son allocution présidentielle, le professeur Rhinow a souligné que le Groupe Croix-Rouge entendait orienter son action autour de quatre compétences-clés, ce qui lui permettait d'acquérir un profil humanitaire clair. Ces quatre compétences-clés sont le sauvetage et l'aide en cas de catastrophe, la promotion et le maintien de la santé, les services sociaux, ainsi que le travail dans le domaine de la migration et de l'intégration.

Pour sa part, la Conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, a apporté à la CRS les salutations du Gouvernement suisse. La cheffe du DFAE a notamment souligné la diversité des activités de la CRS en faveur des personnes dans le besoin, en Suisse et à l'étranger. Ainsi, l'engagement dans les domaines des migrations ou de la coopération internationale répond à un besoin manifeste et suscite auprès de la Confédération en particulier une satisfaction générale. La Suisse est fière de sa tradition humanitaire, et la CRS représente un acteur incontournable de la coopération au développement. Mme Calmy-Rey a tenu à remercier la CRS pour son récent engagement dans la chaîne de sauvetage en Algérie. Dans la perspective de la Conférence internationale de la Croix-Rouge, qui se tiendra en décembre 2003, à Genève, la cheffe du DFAE a réitéré la volonté de la Suisse de collaborer avec le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. La Suisse mettra tout en œuvre afin que cette conférence contribue au développement du droit international humanitaire. En effet, le respect du droit humanitaire par les Etats doit être réaffirmé, il s'agit-là de l'un des fondements de l'engagement humanitaire de notre pays.

Lors de cette assemblée annuelle de la CRS, un débat s'est déroulé sur la situation humanitaire en Palestine. Débat auquel ont participé le délégué de la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à Ramallah, M. Michael Schultz, le responsable des opérations du CICR pour le Moyen-Orient, M. Patrick Vial, et le délégué à l'aide humanitaire au DFAE, M. Toni Frisch. La situation extrêmement difficile dans laquelle se trouve la population civile nécessite une aide humanitaire importante, dans les domaines de la protection de la population, de l'assistance médicale, de l'aide alimentaire et de la communication. Dans ces conditions, le CICR et la Fédération internationale jouent un rôle central dans la coordination des multiples organisations actives dans la région. Même si elle ne contribue qu'à soulager de manière temporaire les maux qui frappent la population, l'aide humanitaire s'avère absolument indispensable pour les groupes les plus vulnérables.

Pour de plus amples informations : Beat Wagner, chef du Service de la communication de la CRS, tél. 076 372 41 84

Schweiz. Rotes Kreuz/Croix-Rouge Suisse
Beat Wagner

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002289/100464542> abgerufen werden.